

Collectivités viables

Le bulletin d'information de Vivre en Ville

Volume 1, numéro 2, Septembre 2002

Sommaire

☼ Mot de la direction	2
☼ Sensibilisation du public	2
☼ Un 4% qui vaut cher	3
☼ Chronique: «À faire, à ne pas faire»	4, 5
☼ Mission europe	6
☼ Actualité Vivre en Ville	7
☼ Agenda Vivre en Ville	7
☼ Présentation de Vivre en Ville	8



MISSION EUROPE: des exemples inspirants

Une rentrée dynamique

Réflexions, réalisations et reconnaissance au menu

Les vacances sont terminées et la rentrée est plus que dynamique. J'espère que l'été vous aura permis les meilleures détente et de magnifiques bonheurs. Pour sa part, l'équipe de Vivre en Ville s'affaire depuis le mois d'août à l'élaboration de nouveaux projets afin d'assurer la pérennité de l'organisme pour les années à venir.

Avant même les vacances, un travail de réflexion au sein de l'équipe a permis de dégager des pistes pour la réorganisation interne suite au départ d'Ann Bourget à la direction générale. Le dernier bulletin faisait par ailleurs état des nouvelles fonctions d'Ann en tant qu'élue avec l'équipe du RMQ à la ville de Québec. Nous en sommes à finaliser cette nouvelle structure administrative à travers moult demandes ponctuelles, préparation de mémoires, élaboration de projets, demandes de financement et réalisation de mandats spécifiques. À l'image de jeunes organisations dynamiques, nous devons composer avec une charge de travail élevée pour un nombre d'employé(e)s restreint. Malgré cette surcharge de travail je me fais un devoir de féliciter l'ardeur et l'enthousiasme de toute l'équipe qui s'investit sans relâche dans le développement de Vivre en Ville.

Les résultats de ces réflexions s'arriment évidemment à la mission principale de Vivre en Ville; un travail principalement fondé sur la recherche, la promotion, la formation et la sensibilisation entourant le concept de collectivités viables et ce dans la finalité d'assurer le bien-être des collectivités et l'amélioration de la qualité de leur milieu de vie. De façon préliminaire, nous pensons donc articuler les interventions autour des axes suivants :

- ❖ Citoyenneté (identité, démocratie participative, démographie, culture, etc.)
- ❖ Habitat et milieux de vie (architecture verte, logements abordables, etc)
- ❖ Santé (physique et psychologique, sécurité urbaine, etc)
- ❖ Accessibilité et transport viable (lien avec l'aménagement du territoire)
- ❖ Économie et fiscalité
- ❖ Préservation et valorisation des ressources (eau, air, sol, énergie et gestion environnementale)
- ❖ Énergie (énergie renouvelable, efficacité, GES)
- ❖ Espaces verts (ceinture verte, foresterie et agriculture urbaine, écologie urbaine)
- ❖ Éducation (vulgarisation, formation, guide éducatif, jeu et découverte, radio et télévision, etc.)

Bien entendu, pour la mise en œuvre des axes d'interventions nous appliquons des méthodes favorisant la transversalité ou la vision intégrée relatives au développement durable. L'équipe ne suggère donc pas une approche en vase clos souvent décriée par Vivre en Ville.

Enfin, en terme de nouveauté, Vivre en Ville compte lancer un programme spécifique à la sensibilisation citoyenne relativement à la planification et l'aménagement du territoire. Relevant de l'axe « éducation », l'élaboration d'un tel programme permettrait d'encadrer certaines activités déjà tenues par Vivre en Ville; kiosque et

sensibilisation lors de fêtes de quartier, partenariat avec des groupes de citoyen(ne)s en revitalisation de quartier, émission de radio pour vulgariser le domaine des collectivités viables, etc. Ce programme visera une sensibilisation des citoyen(ne)s, des jeunes et de groupes impliqués aux potentiels des outils de planification et d'aménagement dans l'amélioration de leur qualité de vie et à la mise en œuvre de collectivités viables.

La reconnaissance des actions de Vivre en Ville

Cette année marque la relance du programme de soutien aux organismes nationaux du Ministère de l'Environnement du Québec. Après tous les efforts des équipes précédentes, le temps est venu pour Vivre en Ville d'être reconnu. Pas au plan idéologique et des actions, car à ce chapitre, nous croyons faire bonne figure. Maintenant, nous devons travailler à la reconnaissance administrative. En huit ans d'actions mais six ans d'existence légale et des budgets annuels en dents de scie, nous approchons de ce but.

Nous comptons ainsi être reconnu par le Ministère de l'Environnement. La relance du programme arrive au bon moment puisque nous avons entrepris une présence accrue en régions auprès de différents partenaires, et ce à même nos fonds propres puisque notre demande avait été refusée dans le premier programme de financement statutaire. Le financement allié à la reconnaissance nous permettra enfin de structurer plus efficacement ces actions qui sauront prendre forme avec la mise en œuvre de la Trousse éducative. Vivre en Ville tentait de le faire à la mesure de ses budgets limités et des contraintes liés à la réalisation prioritaires des projets pour lesquels nous avons des partenaires financiers. Ce faisant, nous ne pouvions accorder autant d'énergies que nous le souhaitions dans la collaboration avec les membres sur tout le territoire. Maintenant, il ne nous reste qu'à espérer une réponse favorable du comité d'évaluation.

Étant convenu que cette chance était inespérée, l'équipe de Vivre en Ville s'est engagée dans une vaste campagne de renouvellement et de recrutement de membres avec lesquels nous allons travailler prochainement.



Jérôme Vaillancourt
directeur général, VIVRE EN VILLE

Sensibilisation du public

Des centaines de gens découvrent Montcalm... et Vivre en Ville !

Le 21 septembre dernier se tenait l'activité Découvrir Montcalm, dans le quartier du même nom, situé dans la Haute-ville de Québec. L'activité avait pour but de faire connaître à la population les organismes culturels et environnementaux présents dans le quartier.



Vivre en Ville a tenu toute la journée, malgré une météo parfois menaçante, un kiosque très animé et rempli de couleurs. L'artillerie lourde a été déplacée pour l'occasion : le vélo communautaire de Copenhague, le support à vélos pour autobus de Seattle, un fantastique divan bleu pour les badauds... Des ballons ont été données aux enfants. Pour les adultes, de la documentation sur notre organisme et nos projets a été distribuée. Les employé(e)s de Vivre en Ville ont conversé sur divers sujets liés aux collectivités viables avec plus de cent les citoyen(ne)s intéressé(e)s. Un voxpop avec des résident(e)s du quartier et d'ailleurs a été organisé. De plus, des représentants du Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEC) ont côtoyé ceux de Vivre en Ville durant l'activité.

En participant à cette activité, Vivre en Ville « inaugurait » sa nouvelle stratégie pour sensibiliser les citoyen(ne)s à l'aménagement du territoire comme outil pour améliorer leur qualité de vie. ☀

Petit-déjeuner conférence du 23 avril sur les changements climatiques et la nécessité de ratifier le protocole de Kyoto

La menace que représentent les changements climatiques est connue et remet en cause la pérennité de nombreux établissements humains. Ce constat amenait la communauté internationale à réagir en 1997 et signer le protocole de Kyoto avec pour objectif principal de réduire ses émissions de GES en moyenne de 5,2% par rapport à 1990 pour la période 2008-2012. Cependant pour rentrer en vigueur, 55 pays représentant 55% des émissions doivent le ratifier, ce qui confère une place décisive au Canada, responsable de 4% des émissions, depuis que les États-Unis et de l'Australien, représentant respectivement 40% et 3% des émissions, s'y opposent.

C'est dans ce contexte que le 23 avril 2002, Vivre en Ville, Équiterre et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) organisaient, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement du Québec et la Ville de Québec, un petit-déjeuner conférence portant sur les avantages reliés à la ratification du Protocole de Kyoto. Le Président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de l'époque, M. Bernard Gagnon, et le maire de la Ville de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, étaient réunis en présence d'une audience venue nombreuse pour réaffirmer leur volonté d'agir en faveur de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et prendre part à la conférence « Pourquoi faut-il ratifier l'accord de Kyoto » donnée par M. Claude Villeneuve, professeur responsable du DESS en Éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi et co-auteur de l'ouvrage « Vivre les changements climatiques ».

Des municipalités qui s'impliquent

Dès l'ouverture de cette rencontre, M. L'Allier a énoncé la nécessité d'agir, de dépasser le seul débat de l'augmentation de la température et d'informer la population et en particulier la jeune population pour opérer un changement d'attitudes et d'habitudes. Il a également accordé de l'importance à certains moyens d'action comme le développement du transport en commun pour agir sur les sources à l'origine des émissions GES.

La responsabilité des municipalités dans la lutte contre les changements climatiques est indéniable pour M. Gagnon qui a rappelé que des municipalités québécoises avaient déjà été durement frappées par des événements climatiques violents. Il a rappelé à ce titre que l'UMQ prenait part à de nombreuses actions comme le projet GES-Municipalités mené depuis janvier 2002 par la Fondation québécoise en environnement, l'Université de Sherbrooke, le Fonds d'action québécois pour le développement durable, la Ville de Sherbrooke et l'UMQ. Ce projet, qui a déjà permis d'approcher une centaine d'organismes municipaux, porte sur l'élaboration des profils GES et énergétiques des municipalités et l'identification de mesures à adopter dans le cadre de plans d'actions concrets.

Un conférencier qui fait réfléchir

En faisant remarquer que l'application du Protocole de Kyoto par ses signataires ne permettrait de réduire les émissions que de 2,71 milliards de tonnes entre 2008 et 2010, ce qui reste loin des objectifs fixés, M. Villeneuve est venu élargir la compréhension des enjeux de cette ratification. En comptabilisant également l'augmentation des émissions des pays en développement, il évaluait que les efforts nécessaires à une stabilisation en 2012 devraient être 30 fois supérieurs à ceux de Kyoto. À cette inefficacité du protocole de Kyoto, s'ajoutent la reconnaissance des crédits d'échange de la bulle d'air chaud soviétique¹ et des mécanismes d'échange de réduction ou développement propre² qui ne constituent que des réductions sur papier. La quantité de CO² devrait ainsi doubler au cours du 21^{ème} siècle et conduire la communauté internationale à sévir. Alors dans ce cas, pourquoi ratifier Kyoto ?

M. Villeneuve considère que la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada n'en reste pas moins indispensable et la condition favorable à une avancée dans cette problématique globale. La

1 nom attribué aux crédits issus de la réduction des émissions de GES de la Russie depuis 1990, réduction causée par le ralentissement des activités du pays suite à l'effondrement du régime communiste

2 crédits obtenus en échange d'aide au développement d'une façon qualifiée de propre car moins génératrice de GES, aide accordée aux pays en développement.

mise en œuvre du protocole constitue le fondement d'une reconnaissance d'une responsabilité et le développement d'un mécanisme d'échange et de mesures contraignantes, d'une jurisprudence qui fait figure de première sur la scène internationale. Sa mise en application devrait également permettre de mettre en place d'outils de mesures des instruments d'échanges, de donner une valeur économique à la réduction des émissions et de stimuler la recherche et le développement. La nécessité d'agir et de prévenir est une priorité pour l'ensemble de la population à commencer par les organismes municipaux et gouvernementaux sans écarter l'implication indispensable du secteur privé.



M. Jean-Paul L'Allier



M. Bernard Gagnon



M. Claude Villeneuve

Face à cet enjeu, le document « Ratifier Kyoto, un bénéfice net pour le Canada » produit par Équiterre, Vivre en Ville, l'UQCN et le RNCREQ, confronte les dimensions économiques, sociales et environnementales des impacts des changements climatiques à celles d'une ratification pour le Canada. Distribué aux décideurs, aux municipalités, aux intervenants socio-économiques et environnementaux, ce document expose les bénéfices à la ratification du protocole par le Canada. L'importance de ces impacts et la nécessité d'instaurer une gouvernance écologique de la planète seront également au cœur de la conférence « Kyoto : c'est le temps d'agir » qui sera donnée à Montréal le 15 octobre 2002 par Hubert Reeves et divers intervenants internationaux. ☀

Stanislas Kételers,
chercheur-analyste, VIVRE EN VILLE

Chronique « À faire, à ne pas faire »

Mettez du vélo dans votre ville!

Pour cette première chronique « À faire, à ne pas faire », nous allons nous attarder au vélo en tant que moyen de transport. Nous allons aborder plus spécifiquement les installations comme les pistes cyclables, les stationnements, les supports à vélo et d'autres aspects qui rendent plus agréables l'utilisation du vélo. Nous allons faire une petite promenade à vélo dans certaines villes du monde pour voir ce qu'il faut faire et ne pas faire...Bon voyage!

Le vélo est une composante essentielle d'une mobilité durable dans les villes. Cependant, les irritants à la pratique du vélo sont nombreux. Selon *L'État du vélo au Québec en 1995 et 1996*, les freins à l'utilisation du vélo sont le mauvais temps, la distance à parcourir, les risques d'accident, les risques de vol, le fait d'avoir chaud ou de transpirer. Heureusement, on peut intervenir pour tenter de diminuer l'impact de ces irritants. Ainsi, dans plusieurs collectivités, des efforts significatifs sont faits pour implanter un réseau cyclable sécuritaire, convivial, continu et intégré aux autres modes de transport et aux activités urbaines. De plus, des « infrastructures à destination » pour accommoder les cyclistes sont mises en place sur les lieux de travail ou dans des espaces situés là où les concentrations d'emplois sont élevées. Ce faisant, on s'attaque à tous les irritants majeurs liés à la pratique du vélo.

Voies cyclables en site propre en milieu fortement urbanisé

À ne pas faire 01



photo : Alexandre Turgeon

Dans certaines villes, les pistes cyclables en site propre sont rares en milieu urbain (01). Bien sûr, on y retrouve souvent des chaussées désignées (02) ou des bandes cyclables, mais l'impression de sécurité vécue par les utilisateurs est un frein à une plus grande pratique du vélo comme mode de transport.

À faire (mais pas trop...) 02



photo : Pascal Laliberté

À Copenhague (03), à Amsterdam, elles sont partout et aussi larges que la voie pour la circulation automobile, ou presque... De plus, un marquage au sol ou une texture différente de la chaussée permet de bien définir l'espace réservé aux cyclistes (04).

Favoriser l'intermodalité

À ne pas faire 07



photo : P.L.

Difficile pour un cycliste d'utiliser le bus après une petite promenade à vélo (07).

À faire 08



photo : Vivre en Ville

Mais quoi de mieux pour monter une côte ou pour parcourir de longues distances que d'être assis dans un bus, après avoir pris son vélo, et pour continuer après la ballade en bus (08). Pour favoriser la pratique du vélo et l'intermodalité, certaines villes permettent aux cyclistes de monter à bord du transport en commun. Ici, le tramway de Portland (09).

À faire 12



photo : A.T.

À Strasbourg, des stationnements à vélos sécurisés près des stations du tramway sont très utilisés et permettent de passer rapidement d'un mode à l'autre.

À faire 13



photo : A.T.

On peut aussi tout rassembler dans un même édifice. Le Mobile (13 et 14), à Freiburg (Allemagne), non loin de la gare centrale et d'une station de tramway, est un édifice conçu pour la mobilité alternative à l'auto-solo. On y trouve de l'espace pour garer mille vélos, les bureaux de six organismes œuvrant dans le domaine du transport et du vélo, un café et une entreprise de partage de véhicules (de type Communauto).

À faire 03



photo : A.T.

À faire 04



photo : A.T.

Pour le relief

Le relief est un irritant majeur à la pratique du vélo. Et quand les escaliers sont comme celui-ci(05), il est difficile d'y accéder. Une solution envisageable et économique serait d'installer des godelières sur les escaliers les plus utilisés par les cyclistes(06).

À ne pas faire 05



photo : P.L.

À faire 06



photo : Jérôme Vaillancourt

À faire 09



photo : Vivre en Ville

Le stationnement

Des stationnements sécuritaires et à l'abri des intempéries et des stationnements incitatifs près des arrêts de transports collectifs permettent aux cyclistes de laisser leurs vélos en toute sécurité. Avec un équipement adéquat, les vélos ne traînent pas ça et là (10).

À ne pas faire 10



photo : Véronique Jampierre

Ce support à vélo(11) est loin d'être invitant, sauf pour un voleur bien équipé...et mal intentionné.

À ne pas faire 11



photo : P.L.

À faire 14



photo : J.V.

Et arrivé au bureau..

Des infrastructure à destination comme des supports à vélos sécuritaires et à l'abri des intempéries, des casiers et des douches permettent aux employé(e)s-cyclistes de laisser leurs vélos et leurs effets personnels en sûreté... et de se faire une beauté avant d'aller travailler!

Ici, dans le stationnement souterrain sous l'édifice de la Communauté urbaine de Strasbourg(15), on a prévu des supports à vélos et des casiers pour les employé(e)s-cyclistes. On y retrouve aussi des douches et des casiers au rez-de-chaussé.

À faire 15



photo : J.V.

Plusieurs projets-pilotes sont en cours au Québec, surtout dans la région métropolitaine de Montréal. Pour les infrastructures vélo, comme pour les infrastructures automobiles, « If you build it, they will come », comme le dit l'adage...☀

Pascal Laliberté

Accessibilité, mobilité et transports viables, VIVRE EN VILLE

Événements auxquels Vivre en Ville a participé depuis le 15 janvier 2002

15 janvier: Mémoire intitulé « Pour une modernisation digne de ce nom : des investissements favorisant les transports collectifs et alternatifs et le développement viable des collectivités » présenté au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE) concernant le projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal.

20 février: Mémoire intitulé « Réhabilitation des terrains contaminés en milieu urbain : pour une responsabilité des pollueurs » présenté à la Commission des Transports et de l'environnement dans le cadre d'une consultation particulière sur le projet de loi 72 (loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains).

22 février: Tenue d'un kiosque à Québec dans le cadre de l'Assemblée générale de la Fédération des coopératives d'habitation de la région de Québec et Chaudières Appalaches.

26 février: Tenue d'un kiosque à La Malbaie pour un événement de promotion des services offerts à la population en matière de qualité de vie.

26 mars: Rencontre avec les élèves de Mme Denise Piché, professeure à la Faculté d'architecture de l'Université Laval, dans le cadre d'un cours en design urbain. L'équipe de Vivre en Ville a présenté quelques éléments et des applications concrètes du développement durable en design urbain.

5 avril: Mémoire intitulé « Pour le bannissement des pesticides en milieu urbain » présenté au Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain, rédigé conjointement avec le Conseil régional de l'Environnement - région de la Capitale nationale.

5 avril: Mémoire intitulé « Stratégie québécoise sur la diversité biologique : une avancée pour le maintien de l'intégrité biologique du territoire » présenté dans le cadre du projet de stratégie québécoise sur la biodiversité. Mémoire rédigé conjointement avec l'Association forestière du Québec métropolitain et le Conseil régional de l'Environnement – région de la Capitale nationale.

11 avril: Mémoire intitulé « Amélioration de la mobilité entre Montréal et la rive-sud : des solutions favorisant l'accessibilité, les transports collectifs et alternatifs et un aménagement durable du territoire » présenté à la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-sud (Commission Nicolet).

23 avril: Déjeuner-causerie sur « Les changements climatiques et la nécessité de ratifier le protocole de Kyoto ». Avec l'aimable participation de M. Jean-Paul L'Allier, maire de la Ville de Québec, M. Bernard Gagnon, président de l'Union des municipalités du Québec et M. Claude Villeneuve, chercheur et environnementaliste reconnu par ses pairs et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi. Événement organisé en collaboration avec Équiterre, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), le ministère de l'Environnement du Québec et la Ville de Québec.

25 avril: Départ de la « Mission Europe » dans le cadre de l'élaboration de la trousse « Vers des collectivités viables ». Retour le 23 mai.

29 mai: Rencontre avec les élèves de M. Claude Villeneuve, professeur au DESS en éco-conseil à l'Université du Québec à Chicoutimi. L'équipe de Vivre en Ville a présenté quelques éléments et des applications concrètes du développement durable dans la planification des collectivités et dans l'exercice de la profession d'éco-conseiller.

5 juin: Tenue d'un kiosque à Québec lors du « 4^e atelier en santé environnementale du Québec » initié par l'Institut national de santé publique du Québec dans le cadre de la Semaine de l'environnement.

8 et 9 juin: Tenue d'un kiosque à Montréal dans le cadre de l'événement « Zone alternative » organisé à l'intention des jeunes et « visant à construire quelques choses de différents pour l'établissement d'une société saine, durable et équitable ».

3 juillet: Tenue d'un kiosque à Québec lors de la conférence organisée par le ministère de l'Environnement du Québec dans le cadre du lancement du nouveau Code de gestion des pesticides.

4 juillet: Implication dans le Comité provisoire de gestion du bassin versant de la rivière Saint-Charles.

25 au 28 juillet: participation au congrès de l'American community gardening association tenu à New York présentant les nouvelles expériences en matière de jardinage collectif et communautaire tant aux États-Unis qu'en Europe.

Du 16 au 22 septembre 2002: Partenariat et participation active à la 11^e Semaine des transports collectifs et alternatifs organisée par le CRUTEC

30 août : rencontre d'un groupe de citoyens impliqués dans la revitalisation des premiers quartiers de Shawinigan dans le cadre du comité national de suivi des approches intégrées de développement durable.

31 août : partenariat et tournage dans le cadre du théâtre de rue préalable aux discussions entourant le plan directeur du quartier Saint-Sauveur.

11 septembre : Première de l'émission radiophonique Vivre en Ville sur les ondes de CKRL-FM 89,1.

12 septembre : Participation au mini-colloque, aux présentations et aux travaux de réflexion du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues de l'École d'Architecture.

17 septembre : Première rencontre du comité de suivi du plan de transport de la Capitale nationale.

23 septembre : Présentation active et accueillie avec intérêt à Trois-Rivières lors de la rencontre entre des représentants et représentantes associés à des projets de revitalisation de quartiers au Québec.

L'agenda de Vivre en Ville pour l'automne 2002

Vivre en Ville participera activement au colloque annuel organisé par le réseau Québécois Villes et Villages en santé sous le thème « Vers des communautés durables ». Celui-ci aura lieu les 3, 4 et 5 octobre au centre des congrès de Laval. Vivre en Ville présentera, le 3 octobre, les critères associés à la planification et la réalisation de collectivités viables. Cette présentation portera sur quelques résultats issus de la recherche exhaustive de l'équipe élaborant la trousse éducative. De plus, Vivre en Ville participera au panel du samedi matin concernant l'adoption du concept de communautés durables et le soutien à son implantation dans les municipalités québécoises.

Dans le cadre de la campagne visant à promouvoir la ratification du protocole de Kyoto par le gouvernement du Canada et à mettre en valeur les avantages économiques et environnementaux de cet accord, Vivre en Ville, Équiterre et l'UQCN, en collaboration avec le RNCREQ, le gouvernement du Québec, la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et le Réseau d'actions aux changements climatiques, organisent une seconde conférence dans le cadre du colloque international sur la société civile et la gouvernance mondiale à Montréal. Équiterre a pris en charge cette activité et Hubert Reeves sera donc à l'honneur lors de la conférence « Kyoto : c'est le temps d'agir » au palais des congrès de Montréal, le 15 octobre 2002 dès 19h00 (10\$).

Dans la semaine du 4 au 8 novembre à Québec: Déjeuner-causerie sur « Les toitures et les murs végétaux en milieu urbain » où seront présentés les multiples avantages écologiques, sociaux et économiques du développement et de l'installation de toitures et de murs végétaux. Événement organisé en collaboration avec la Ville de Québec et le Forum en efficacité énergétique de la Capitale-Nationale. ☀

Présentation de Vivre en Ville

Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable, œuvre principalement à la sensibilisation des acteurs québécois afin de favoriser l'application des principes du développement durable dans la planification et l'aménagement du territoire. Par des recherches, des outils de formation et des événements, l'équipe de Vivre en Ville stimule l'innovation et participe à l'émergence d'une vision nouvelle du développement des agglomérations québécoises centrée sur les collectivités viables.

Organisme national d'intérêt public, Vivre en Ville a pour mission l'amélioration de la qualité de l'environnement et des milieux de vie par la recherche d'un aménagement du territoire optimal, contribuant au bien-être physique et psychologique des citoyen(ne)s. Ainsi, Vivre en Ville travaille principalement à la mise en œuvre du développement durable des agglomérations par l'intégration des réseaux et modes de transport en commun et alternatifs, l'efficacité énergétique, la mixité des personnes et des fonctions, la protection et la revitalisation du patrimoine bâti et naturel, l'accroissement de la présence des végétaux et des espaces verts en milieu urbain, etc.

Vivre en Ville a à son actif l'organisation de trois importants congrès. Le Colloque international Vers des collectivités viables, qui s'est tenu en novembre 1999, a réuni près de sept cent personnes. Soixante-cinq conférenciers de plusieurs pays à travers le monde sont venus y présenter de nombreux exemples novateurs en matière de développement urbain durable. Ce colloque a été suivi de deux forums régionaux portant sur le même thème, l'un tenu à Québec également en novembre 1999, et l'autre, nommé Des villes habitables pour tous, tenu à Montréal en mai 2000. Ces trois événements ont contribué à éveiller la conscience des intervenants municipaux et à stimuler la communauté sur la nécessité de revoir nos modes de transport et nos pratiques de planification et d'aménagement du territoire des agglomérations. ☼

Vous avez des commentaires, des questions concernant notre organisme ou nos différents projets?

**N'hésitez pas à nous contacter!
Nous nous ferons un plaisir de vous répondre!**

Quatre voies de communication s'offrent à vous :

Pour les traditionnels, le bon vieux courrier postal :

**Vivre en ville
1085 de Salaberry, bureau 313
Québec (Québec)
G1R 2V7**

Pour ceux préférant les contacts humains,
le téléphone : (418) 522-0011

Pour les branchés, le courriel
info@vivreenville.org

Pour les curieux, l'Internet !
www.vivreenville.org



VIVRE EN VILLE
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE

Ce bulletin a été reprographié sur
du papier Bond de couleur Crème fait
de 20 % de fibres post-consommation

Corsaire design



FORMULAIRE D'ADHÉSION

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE OU RENOUELER MA COTISATION
COMME MEMBRE DE :

**VIVRE EN VILLE, LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS POUR
LE DÉVELOPPEMENT URBAIN, RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE**

- COTISATION / Individuel
 10 \$/AN
 30 \$/4 ANS
- COTISATION / Organisme affilié
 20 \$/AN
 60 \$/4 ANS

PRIÈRE DE LIBELLER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE :
VIVRE EN VILLE

1085, AVENUE DE SALABERRY, BUREAU 313, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2V7
TÉLÉPHONE: (418) 522-0011 | TÉLÉCOPIEUR: (418) 522-7555
COURRIEL: info@vivreenville.org

PRÉNOM / NOM _____

ORGANISME _____

FONCTION _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TÉLÉPHONE _____

PROVINCE / PAYS _____ TÉLÉCOPIEUR _____

CODE POSTAL _____ COURRIEL _____

MODE DE PAIEMENT

Par chèque Veuillez libeller votre chèque à : *Vivre en ville* Visa Master Card

NOM DU DÉTENTEUR DE LA CARTE _____ MONTANT _____

N° CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____

SIGNATURE _____ DATE _____